



Municipalité de La Doré

4998, rue des Saules, La Doré (Québec) G8J 1G9
Tél.: (418) 256-3545 - Téléc.: (418) 256-3496

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale de la Municipalité de la Paroisse de La Doré que lors de la séance régulière ajournée du 4 février 2019, les règlements suivant ont été adoptés par le conseil municipal:

- | | |
|--------------------|---|
| Règlement 2018-018 | Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de construction 2018-004 en vue de préciser que les dispositions touchant la fortification des constructions ne s'appliquent pas pour tout lieu de production, de transformation ou d'entreposage du cannabis conforme à la réglementation fédérale |
| Règlement 2018-019 | Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage 2018-002 de manière à apporter des modifications concernant les points de vente du cannabis et les lieux de production, de transformation ou d'entreposage du cannabis |
| Règlement 2018-020 | Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif à l'émission des permis et certificats 2018-006 afin de préciser les documents à l'appui d'une demande de permis de construction pour un bâtiment lié à la production, la transformation ou l'entreposage du cannabis |


Toute personne qui désire prendre connaissance de ces règlements peut le faire en s'adressant à l'hôtel de ville de La Doré aux heures régulières de bureau.

Donné à La Doré, ce 25 avril 2019


Stéphanie Gagnon, CPA, CGA,
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant les copies aux endroits désignés par le Conseil municipal, entre 9h et 16h, le 25 avril 2019.


Josée Bau,
Agente administrative